

Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun Cedex
Tél. : 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr  

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



VOIR LA VIDÉO SUR
YOUTUBE.COM/77ENVIDEO

Réalisation : Département de Seine-et-Marne • Impression : Imprimerie départementale de Seine-et-Marne - Melun 

APPEL À PROJETS ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE





Le Département soutient les acteurs économiques au travers de nombreux dispositifs (aide à l'innovation, Pôles de compétitivité, e-transformation...). Depuis 2012, il s'adresse également au monde de l'économie sociale et solidaire (ESS) en favorisant l'émergence de projets innovants.

Avec son appel à projets, le Département entend favoriser le développement des entreprises s'inscrivant dans les valeurs de l'ESS et répondant aux enjeux du Projet de territoire départemental : l'accessibilité aux services, les nouveaux usages numériques, la cohabitation ville/nature, l'attractivité touristique, les nouvelles formes de mobilité et la construction durable.

La loi adoptée le 23 juillet 2014 reconnaît une place prédominante à l'ESS en la caractérisant par trois principes : être au service du développement social et durable, affecter les bénéfices à cette fin et non à l'enrichissement des actionnaires, prendre des décisions collectives et démocratiques.

Le Département veut encourager l'entrepreneuriat, la mutualisation de moyens et de services et le changement d'échelle dans ce secteur qui représente actuellement un peu plus de 8% des établissements employeurs en Seine-et-Marne. L'objectif est bien d'essaimer cette forme d'entreprise à tous domaines d'activité.

Que vous soyez une entreprise commerciale vous réclamant de ces principes, une coopérative ou une association, n'hésitez pas à déposer votre dossier de candidature afin qu'ensemble, nous concrétisions vos idées !



Gérard Eude

Vice-président du Département de Seine-et-Marne chargé du développement économique et des grands projets d'aménagement



Vincent Éblé

Sénateur Président du Département de Seine-et-Marne

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ENTREPRENDRE AUTREMENT POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI EN SEINE-ET-MARNE

Depuis 2012, le Département de Seine-et-Marne souhaite faire émerger des projets innovants portés par des préoccupations d'ordre éthique, social et écologique. L'appel à projets ESS a pour ambition de soutenir le démarrage et le développement d'initiatives économiquement viables et créatrices d'emplois.

COMMENT CANDIDATER ?

Un dossier de candidature ainsi que le règlement sont téléchargeables sur le site Internet du Département seine-et-marne.fr

Le dossier et ses pièces administratives doivent parvenir au service (par voie postale ou courriel) **avant le 19 décembre 2014.**

Un comité de sélection procédera à une analyse et proposera sa sélection à la Commission permanente qui statuera sur les dossiers retenus et le montant de la subvention octroyée.

QUEL TYPE D'AIDE ?

L'enveloppe budgétaire dédiée à cette action permet d'accompagner financièrement les entreprises jusqu'à 50% du montant hors taxe de leurs dépenses d'investissement liées au projet avec un plafond par dossier de **50 000 €.**

QUEL TYPE DE PROJET ?

- Création d'entreprise
- Développement d'une nouvelle activité
- Essaimage d'activité
- Mutualisation entre entreprises

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

- NTIC
- éco activités
- économie circulaire
- agriculture bio
- circuits courts
- services innovants aux entreprises et aux salariés
- tourisme
- déplacements alternatifs
- d'autres domaines tels que l'accès au logement, à la culture, la consommation responsable et solidaire, les services aux personnes (en seconde lecture)...

Pour tous renseignements :

Kysia Dorizon
Département de Seine-et-Marne - Direction de l'Aménagement et du Développement des territoires
Mission développement économique et emploi
Email : kysia.dorizon@cg77.fr - Tél. : 01 64 14 55 30